

Rapport d'OXFAM France

Rapport sur les inégalités 2026 : résister au règne des plus riches

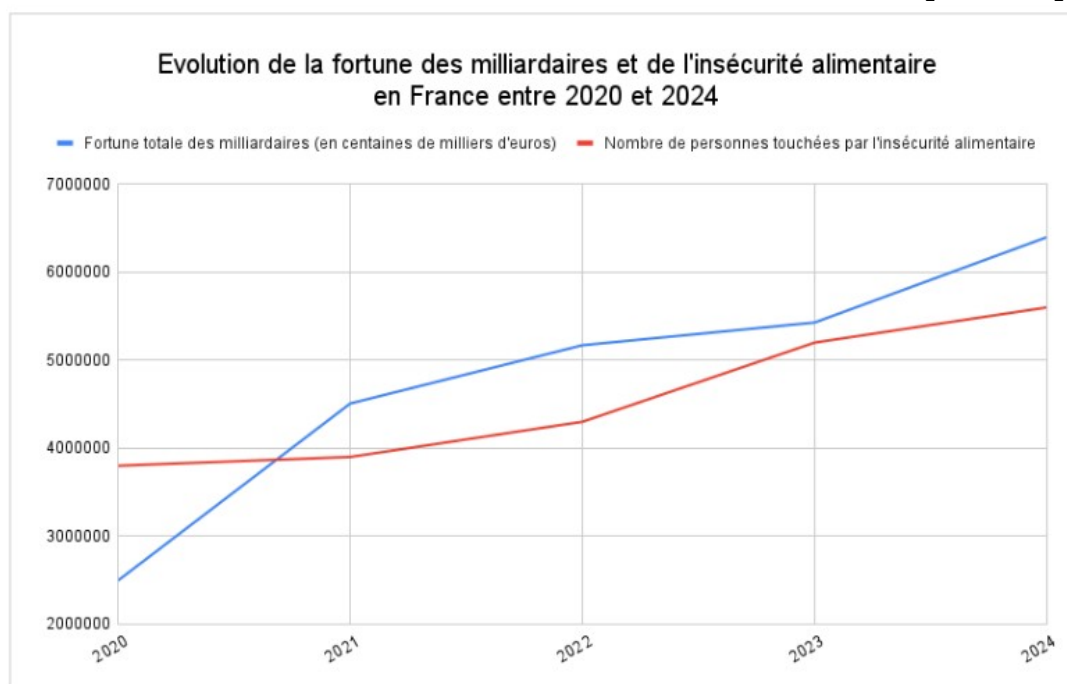
La décennie des inégalités

1. L'explosion des inégalités a eu lieu

La folle croissance de la fortune des ultra-riches Oxfam France alerte depuis des années sur le creusement des inégalités et sur le risque de les voir exploser. Malheureusement, ces craintes se sont muées en réalité désormais flagrante et bien ancrée. **Les 53 milliardaires français sont désormais plus riches que plus de 32 millions de personnes réunies, soit près de la moitié de la population (1).** À présent même l'INSEE décrète dans son dernier "Portrait social" de la France que nous avons atteint un niveau d'inégalités sans précédent depuis 30 ans, la somme des niveaux de vie des 20 % les plus aisés étant désormais 4,5 fois plus élevée que celle des 20 % les plus modestes (2) Les inégalités de patrimoine, sur lesquelles nous reviendrons, sont quant à elles encore plus saisissantes -les 10% qui en sont les mieux dotés détenant à eux seuls près de la moitié du patrimoine du pays (3).

Une étude de la Banque Postale, qui s'est penchée récemment sur les placements financiers des ménages en fonction de leurs revenus, a également démontré l'ampleur de l'accroissement des inégalités depuis 2009 avec une **progression annuelle moyenne de 39 114 € du patrimoine financier des ménages les plus aisés contre... 704 € pour les plus modestes (4).** C'est plus de cinquante-cinq fois moins. Il y a tout juste un mois, le World Inequality Lab relevait de même une **forte hausse depuis 40 ans des écarts de richesse en France entre les 1% les plus riches et les 50% les plus pauvres, qui possèdent respectivement 27,4% de la richesse pour les uns contre 4,9% seulement pour les autres (5).**

Il faut dire que la dynamique de croissance de la fortune des ultra-riches est si fulgurante qu'elle parvient d'année en année à dépasser les prévisions les plus spectaculaires. Il suffit désormais en moyenne de 24 minutes à un milliardaire pour gagner l'équivalent du revenu annuel moyen d'un Français, 42 438 euros (6). Les dernières données diffusées par le magazine Challenge sur les 500 plus grandes fortunes de France vont dans le même sens, attestant d'une **multiplication par 14 de**



Source : Oxfam France - via les données de Forbes et de la FAO⁸

la fortune de ces ultra-riches en 30 ans (7). Le niveau exorbitant de ces ultra-richesses pourrait sembler malgré tout accessoire, s'il ne coûtait pas si cher à l'ensemble de la société – c'est-à-dire s'il n'était pas associé à un danger démocratique via l'accaparement du pouvoir via la fortune, sur lequel nous reviendrons, ainsi qu'à un accroissement de la pauvreté dans notre pays. **La démesure de la fortune des uns et l'appauvrissement massif des autres sont intrinsèquement liés, comme les deux facettes d'une même pièce –celle de notre système économique et fiscal.**

Pauvreté record : le prix à payer ?

Notre pays fait face à un taux de pauvreté record : 15,4%. Il n'a jamais été aussi élevé depuis 30 ans, date à laquelle l'INSEE a commencé à consigner ces données (9). Dans le même temps, le SMIC a à peine doublé alors que les ultra-riches ont multiplié leur fortune par 14 (10). **Depuis 2017 et l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, les milliardaires à eux seuls ont vu leur fortune doubler, un gain de plus de 220 milliards d'euros concentré sur 32 personnes, l'équivalent de 10 000 postes d'enseignants financés pendant 377 ans.** Malheureusement, loin d'un tel renforcement des services publics, ces dernières années ont surtout vu la situation des plus modestes s'aggraver. Les derniers décomptes font état de plus de 11 millions de pauvres au total dans notre pays (11), soit 1 personne sur 6.

L'inflation, même si elle ne fait plus la une des journaux, se maintient malgré tout à un niveau élevé (2% en 2024) (12), et encore autour de 1% en 2025 (13) et continue de peser sur le niveau de vie des plus pauvres. Ce d'autant plus que les mesures qui avaient un temps été mises en place pour y répondre (indemnité inflation, prime exceptionnelle de rentrée) ne sont, elles, plus d'actualité (14). Résultat, tous les signaux les plus graves sont au rouge.

L'accès à l'alimentation est le premier d'entre eux : **8,4% des Français·es sont désormais confrontés à une insécurité alimentaire, soit 5,6 millions de personnes ; une augmentation de plus de 47% depuis 2019 (15).** A tel point qu'un étudiant sur 5 a désormais recours à l'aide alimentaire (16). La question du logement est un autre indicateur alarmant. **Alors qu'elles représentent de loin le premier poste de dépense des ménages (27,8% en 2024 (17)), les dépenses courantes de logement continuent de fortement augmenter (+4,8% en 2024 (18)).** Le dernier rapport de la Fondation pour le logement des défavorisés fait état de sinistres records dans ce domaine : **735 morts à la rue** (chiffre le plus élevé recensé en 12 ans), **350 000 personnes sans domicile** (une hausse de plus de 6% par rapport à leur dernière estimation) et plus de 19 000 expulsions locatives avec concours de la force publique (+17% en un an, record historique) (19).

Ces constats convergent avec ceux du dernier rapport du Secours Catholique sur l'état de la pauvreté en France (20). Le niveau de vie médian des ménages accueillis par l'association a fortement baissé depuis 10 ans, n'atteignant plus que 565€ en 2024 alors même que le coût de la vie a, lui, fortement augmenté. **Le taux d'extrême pauvreté parmi ces ménages a également augmenté de 11 points depuis 2017,** et l'écart entre leur niveau de vie et le seuil de pauvreté est monté à 62,3% –un seuil jusque-là jamais atteint, qui montre clairement que la pauvreté s'intensifie.

Certains segments de la population subissent ce phénomène d'appauvrissement de manière particulièrement exacerbée. C'est notamment le cas des **habitant·es des territoires ultramarins**, où la grande pauvreté est 5 à 15 fois plus fréquente que dans l'hexagone (21), dans un contexte où la population subit la vie chère et les conséquences économiques de notre histoire coloniale et de ses survivances (22). Les **familles monoparentales** (généralement des mères) y sont également encore plus exposées à la grande pauvreté –3 à 6 fois plus que dans l'hexagone (23). **Les femmes subissent par ailleurs particulièrement la pauvreté sur l'ensemble du territoire,** notamment dans le cadre des familles monoparentales. Le taux de pauvreté de cette catégorie est en forte hausse (+2,9 points), atteignant désormais les 34,3 % soit plus d'un tiers d'entre elles. Les observations du

Secours catholique confirment également ce constat, avec 3 fois plus de mères isolées que d'autres profils parmi les ménages accueillis, et plus largement une large majorité de femmes (56,7%) parmi les personnes rencontrées.

2. Inégalités de patrimoine : le nœud du problème

Transmission et ultra-concentration du patrimoine

Au cœur de ce phénomène d'explosion des inégalités, il y a celui de la **concentration croissante du patrimoine aux mains d'une poignée d'ultra-riches**. Ce sont les inégalités de patrimoine qui sont en effet les plus importantes et se creusent le plus ces dernières années, comme le montre notamment l'indice de Gini qui y est dédié et permet de constater leur hausse entre 2015 et 2024 (24). Les ménages les plus aisés (parmi le top 10% à la fois en terme de patrimoine et de niveau de vie) ont désormais un patrimoine net 8,6 fois plus important que le patrimoine médian de la population (25). **Cette concentration extrême va de pair avec celle des super-héritages (26)**, dans un contexte où la part de la fortune héritée constitue désormais 60% du patrimoine total, contre 35% au début des années 1970 (27). Et où la minorité de ménages qui a hérité possède en moyenne près de deux fois plus de patrimoine que ceux qui n'ont jamais hérité (28). Si pour de nombreux ménages cet accroissement de fortune est lié à celui des prix de l'immobilier, **pour les plus hauts patrimoines c'est surtout la part de patrimoine dit "professionnel" qui joue un rôle central**. C'est lui qui est le plus inégalement réparti : alors que seuls 15% des ménages en détiennent, les 5% qui en ont le plus possèdent à eux seuls 95% du total (29).

Au sommet de la pyramide des richesses, la fortune des 0,001% les plus aisés est ainsi constituée à 88% de ce type de patrimoine (30).

Or, le patrimoine "professionnel", c'est précisément ce que nous taxons le plus mal dans notre pays, et qui rend notre système fiscal dégressif –donc injuste. Il s'agit là de l'anomalie la plus choquante de notre fiscalité. Alors que notre système est censé épouser un principe de progressivité de l'impôt (c'est-à-dire que plus vous avez les moyens, plus vous êtes censés contribuer fortement), **la maltaxation du patrimoine financier et professionnel (et des revenus qu'ils génèrent) permet précisément à ceux qui ont les moyens les plus démesurés d'y échapper massivement**. Résultat, à partir des 0,1% les plus riches, le taux d'imposition total diminue au regard de l'ensemble du revenu économique perçu (31). **C'est ainsi qu'un milliardaire peut se retrouver à payer proportionnellement moins d'impôts qu'une infirmière**. Un phénomène similaire à celui de la maltaxation des super-héritages, qui contribue fortement à cette dynamique d'accroissement des inégalités patrimoniales. Les super-héritages les plus importants, issus de ces mêmes grandes fortunes, sont eux aussi en toute logique composés majoritairement de biens "professionnels", et bénéficient là encore d'une fiscalité particulièrement avantageuse via diverses exonérations, dont la niche fiscale majeure que constitue le "pacte Dutreil" (32).

Un patrimoine intaxable ?

Une des caractéristiques propre à ces patrimoines "professionnels" est qu'ils sont justement sans cesse présentés comme dangereux à taxer, voire intaxables. Que ces biens soient considérés en tant que possession, revenus ou objets de transmission, le discours est peu ou prou le même : si on ne les taxe pas plus, ce ne serait non pas pour servir les intérêts des ultra-riches mais simplement car cela ferait peser un grand risque sur notre tissu économique (en poussant à l'exil fiscal, à la revente, voire à la faillite des entreprises). Derrière ces discours alarmistes, la réalité est toute autre, bien plus nuancée et politique. **Notre incapacité à taxer ce type de patrimoine vient surtout du fait que les pouvoirs successifs ont mis en place une infinité d'exonérations possibles pour échapper à l'impôt, qui permet aux ultra-riches de structurer leur fortune de façon à ce qu'elles soient quasi-intaxables**. Quant au risque d'exil fiscal, non seulement il peut être prévenu

par la loi (via des formes d'exits tax ou d'impositions universelles) mais les études montrent de surcroît qu'il s'agit d'un phénomène suffisamment marginal pour ne pas en faire l'alpha et l'omega de nos politiques fiscales : **la suppression de l'ISF nous coûte par exemple collectivement 160 fois plus que ce que coûtait l'exil fiscal qui y était corrélé.**

Les discussions autour des recettes et du budget de l'Etat pour 2026 ont néanmoins permis cette année de faire émerger ce constat fort dans le débat public. Il est désormais admis, y compris par les gouvernements qui se sont succédé en 2025, que les plus grandes fortunes contribuent insuffisamment à l'effort national. **La question de la taxation des super-héritages, notamment via la remise en question de la niche fiscale du Pacte Dutreil, semble enfin faire son chemin.** À la suite de plusieurs rapports dénonçant le dysfonctionnement de notre système de taxation des successions au bénéfice des super-héritages, ainsi que d'une proposition de loi dédiée spécifiquement au Pacte Dutreil, force est de constater que ce sujet n'avait jamais été autant débattu à l'Assemblée nationale au cours des dernières années. A tel point que même la présidente de l'Assemblée a pris position en faveur d'une meilleure taxation des super-héritages (33), critiquant le fait « qu'on s'enrichit davantage aujourd'hui en héritant qu'en travaillant » et que les failles dans la taxation des super-héritages “en plus d'un problème de justice, cela représente une perte importante pour les finances publiques” (34). Les discussions ont abouti dans les deux Chambres à l'adoption de nouvelles règles d'encadrement du Pacte Dutreil. Si celles-ci sont loin de suffire à résoudre le problème de cette niche fiscale, leur adoption démontre néanmoins que le constat est désormais partagé largement dans le champ politique et que la nécessité d'agir est devenue évidente. Mais c'est surtout **la proposition surnommée “Taxe Zucman”, un impôt-plancher sur le patrimoine des ultra-riches, qui a concentré l'attention politico-médiatique.** Cette taxe répond précisément au dysfonctionnement de notre système fiscal devenu incapable de taxer correctement les ultra-riches. **Elle garantirait que toute personne possédant plus de 100 millions d'euros s'acquitte a minima de 2% d'impôts proportionnellement à son patrimoine, tout impôt personnel inclus. De quoi enfin mettre fin à la dégressivité de l'impôt au sommet et rapporter entre 15 et 25 milliards en un an,** sans mettre à mal la richesse de qui que ce soit étant donné que le rendement de ce type de fortune est en moyenne de 7,5% par an (35), soit bien plus que les 2% de contribution évoqués. Une solution qui a l'avantage de l'efficacité, face à un système fiscal criblé d'exonérations et d'exceptions dans lesquelles les ultra-riches ont l'art de se faufiler à tout prix. Si efficace, qu'elle a rallié à sa cause de nombreux économistes de renom, au-delà de son inspirateur Gabriel Zucman, comme Olivier Blanchard, Jean Pisani-Ferry (36) ainsi que rien de moins que sept prix Nobel d'économie (37). **L'iniquité de notre système fiscal est désormais admise et connue du grand public, à tel point que 86% de la population se dit favorable à cet impôt-plancher (38),** et que le gouvernement n'a pu s'opposer à cette proposition sans en mettre une autre sur la table, malgré ses évidentes réticences à taxer davantage les ultra-riches. **La taxe sur les holdings proposée par le gouvernement en lieu et place de la taxe Zucman ne résout malheureusement rien, mais prouve elle aussi qu'il n'est désormais plus possible de constituer un budget sans prétendre au moins apporter une réponse au manque de justice fiscale dans notre pays.**

Milliardocratie : la République à l'épreuve

1. Budget de l'Etat et péril démocratique

Backlash et lobbying

Si la taxe Zucman et la nécessité de justice fiscale sont parvenues à s'imposer dans le débat public et à convaincre aussi largement la population, ni la qualité des arguments avancés ni la mobilisation citoyenne n'ont malheureusement suffi à les faire intégrer dans le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2026. A l'arrivée du texte à l'Assemblée nationale et à sa sortie du Sénat, le PLF prévoit même une contribution des ultra-riches et des multinationales inférieure à celle de l'année précédente. Ce

résultat décevant ne peut être décorrélié du backlash (c'est-à-dire une contre-offensive organisée) déclenché par le succès de la proposition de taxe Zucman et la crédibilité de son adoption. La notion de backlash, qui désigne à l'origine les contre-offensives masculinistes face à des progrès féministes (39), permet bien d'illustrer le mécanisme en jeu. Derrière cette levée de boucliers s'est jouée la défense politique et organisée des intérêts d'une minorité d'ultra-riches face au "risque" d'une simple avancée en matière de redistribution.

La réaction du milliardaire Bernard Arnault (40) ainsi que celle du Medef constituent les deux expressions les plus symptomatiques de ce backlash. S'il est assez habituel de voir l'organisation patronale batailler contre des mesures de justice fiscale, **leur lobbying contre la taxe Zucman a pris des proportions qui semblent inédites (41).** C'est toute une stratégie de riposte multifacette qui a été mise en place. D'un côté, de nombreuses déclarations publiques, assorties de formules parfois provocatrices (comme le "Moi, je ne sais pas danser la Zucmania" (42) de Patrick Martin, le président de l'organisation) et souvent outrancières, évoquant "spoliation" et autre "théorie dangereuse pour (les) entreprises". De l'autre, plus surprenant voire inédit, le déploiement d'une stratégie d'influence régionalisée, assortie d'un "kit de mobilisation" distribué aux antennes locales du Medef, avec pour objectif de dissuader des élus de se positionner en faveur de certaines mesures de justice fiscale, et tout particulièrement la taxe Zucman.

Enfin, plus spectaculaire, le lobby patronal a annoncé la tenue d'un grand meeting le 13 octobre (soit à la veille de la date supposée du dépôt du budget à l'Assemblée nationale) à l'Accor Arena de Paris –une des plus grandes salles du pays, située à quelques pas du ministère des Finances. Ce projet a fini par tomber à l'eau, notamment après le refus de s'y associer de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et de l'U2P qui représente les entreprises de proximité, soit les 2e et 3e instances représentatives des entreprises du pays. Le président de cette dernière, Michel Picon, avait ainsi rappelé que les petites entreprises ne sont pas concernées par cette taxe et dénoncé « une lutte des classes inversée » (43). Les vives réactions des autres organisations patronales (44) montrent bien que cette initiative du Medef ne représentait pas la plupart des entreprises, et que les tributaires d'un rejet aussi fort de toute forme de contribution des grandes entreprises ou des ultra-riches sont certes puissants mais bien minoritaires. Il reste qu'**à l'heure où les besoins de moyens pour l'Etat sont si importants et où les aides distribuées sans conditions aux entreprises avaient été estimées à plus de 211 milliards d'euros rien que pour l'année 2023, ce lobbying radical et organisé de la première organisation patronale a de quoi interroger sur le rapport de ce grand patronat-là à l'égalité devant l'impôt et au principe républicain de redistribution.**

Séparatisme des ultra-riches

La même question se pose quant aux réactions de l'homme le plus riche du pays, Bernard Arnault. Il s'est lui aussi fait remarquer durant cette séquence par les formulations outrancières et vives attaques ad hominem auxquelles il s'est adonné, au point que certains qualifient son positionnement de forme de séparatisme. En lieu et place d'arguments rationnels, le milliardaire a préféré raccourcis et menaces d'expatriation, qualifiant notamment l'économiste et universitaire de renom Gabriel Zucman de "militant d'extrême gauche" à la "pseudo-compétence universitaire" qui aurait même une "volonté clairement formulée de mettre à terre l'économie française" (45). La violence de cette réaction est d'autant plus surprenante que, rappelons-le, la mesure concernée consiste simplement à garantir que le total des impôts reversés par un individu possédant une fortune de plus de 100 millions d'euros atteigne au moins 2% de son patrimoine — alors que le patrimoine des milliardaires français a cru de 8% l'année dernière. **Si Bernard Arnault payait autant d'impôts proportionnellement qu'un Français moyen, il ne devrait même pas être concerné par la mise en place d'une telle mesure.**

Ce positionnement est d'autant plus inquiétant que Bernard Arnault n'en est pas à sa première tentative d'influence des décisions politiques au nom de sa fortune. Ce sentiment de légitimité à peser dans le débat public au même titre voire plus que la représentation nationale, au simple motif de l'ampleur de sa fortune et du pouvoir qu'elle lui confère, remet en cause les fondements de nos principes démocratiques et républicains. Après s'être par exemple permis dès 2023 de faire part au gouvernement de son opposition à la taxation des rachats d'action (qui avait pourtant été votée par l'Assemblée nationale) et même de mettre dans la balance les financements auxquels il s'était engagé pour les Jeux Olympiques, puis avoir été très virulent l'année dernière contre la mise en place d'une surtaxe exceptionnelle sur les grandes entreprises (46), il semble ne plus vouloir s'arrêter de prendre part aux choix politiques du pays à coups de menaces à répétition. Derrière ce cas qui pourrait sembler être la simple affaire d'un homme, c'est le risque d'une forme d'oligarchie voire de milliardocratie qui plane sur notre République.

Car outre le soutien d'une bonne partie des patrons du CAC 40 (47), Bernard Arnault se permet cette prise de position dans un contexte international qui n'est pas anodin. **Aujourd'hui dans le monde, un milliardaire a en moyenne plus de 4000 fois plus de chances d'occuper un poste politique qu'un citoyen ordinaire. En France, la majeure partie de nos ministres était des millionnaires au dernier décompte effectué (22 sur 36 au total) avec un patrimoine moyen de près de 3 millions d'euros, une tendance qui ne fait que s'accroître depuis 10 ans (48).** Nous avons vu aux États-Unis la façon dont les ultra-riches ont pris voire acheté le pouvoir via l'élection de Donald Trump et le rôle-clé joué notamment par le milliardaire Elon Musk. Une prise de pouvoir inquiétante pour la démocratie américaine, saluée par Bernard Arnault qui s'est non seulement rendu sur place à l'occasion de l'investiture (49) du président qui le qualifie de "très bon ami" (50), mais l'a aussi immédiatement présenté comme un modèle à suivre pour la France, vantant notamment les baisses d'impôts prévues : « Je reviens des USA et j'ai pu voir le vent d'optimisme qui régnait dans ce pays. Et quand on revient en France, c'est un peu la douche froide » (51). Une vision du monde inquiétante pour une personne possédant autant de pouvoir économique dans notre pays, qui confirme une forme de positionnement séparatiste vis-à-vis des principes de progressivité de l'impôt, à l'heure où la majeure partie des Français continue de considérer le paiement des impôts et cotisations comme un acte citoyen (52).

2. Médias, culture : les ultra-riches à l'assaut

La course à l'emprise

Les ultra-riches français ne se contentent malheureusement pas d'influencer le pouvoir politique par leurs prises de paroles. 10 milliardaires possèdent à eux seuls la majeure partie des médias français, et 4 d'entre eux contrôlent près de la moitié des chaînes de télévision (53). Ce n'est certes pas une nouveauté : des associations comme Acrimed ou des chercheurs comme Julia Cagé le dénoncent depuis de trop nombreuses années (54).

Mais de la même façon que les inégalités et l'accroissement de la fortune des ultra-riches prennent depuis peu une autre dimension, la tendance à l'utilisation de ces fortunes pour acheter du pouvoir médiatique et culturel suit elle aussi un chemin inquiétant. En achetant des médias, les ultra-riches profitent largement de la faiblesse et de la fragilisation de leur modèle économique. Les systèmes de souscriptions et de dons peinent à faire vivre les médias indépendants tandis que les médias plus installés passent par des paywall avec système d'abonnements et sont largement aidés par les régies publicitaires. Cette fragilité du financement des médias qui subissent souvent une désertion des lectrices qui ne peuvent pas payer plusieurs abonnements et peuvent s'informer gratuitement sur Internet est censée être prise en considération par l'État via des subventions versées chaque année - qui s'avèrent vraisemblablement insuffisantes à ce jour. Bien qu'ils mettent en danger la démocratie et la pluralité éditoriale de la presse française, ces acquisitions et financements de médias par des

milliardaires est difficile à rejeter d'emblée pour ces rédactions en difficultés pour lesquelles l'enjeu est avant tout d'obtenir des garanties et la certitude qu'elles ne subissent pas d'interventionnisme de la part des actionnaires et propriétaires.

Le milliardaire qui incarne le plus et le mieux les dérives de la construction d'un empire médiatique et culturel est bien sûr Vincent Bolloré (55), qui ne cesse de vouloir continuer à alimenter de rachats son empire médiatico-culturel, pourtant déjà tentaculaire. Loin de se limiter au contrôle de grands médias connus (comme Cnews, Canal+, Europe 1 ou le Journal du Dimanche), il est en train de peu à peu mettre la main sur des entreprises stratégiques recouvrant toute la chaîne de production et de diffusion de l'information et de la culture dans notre pays. On retrouve là la même logique qui caractérisait la construction de son empire logistique en Afrique, où il a fait en sorte de pouvoir maîtriser l'ensemble de la chaîne logistique, depuis les terres où étaient récoltées les matières premières, jusqu'aux ports où elles allaient être exportées, en passant par les chemins de fer permettant de les transporter (56). Aujourd'hui, sont déjà sous l'emprise de Vincent Bolloré des entreprises-clés du secteur de l'édition, de la production, des médias, de la communication, des jeux vidéos, des salles de spectacle et désormais même de cinémas, jusqu'à des points de diffusion des médias comme les boutiques "Relay" que l'on retrouve partout en France dans les gares.

Mais cette course n'est pas le simple fait d'un individu. De la même façon que les prises de position politiques de Bernard Arnault s'insèrent dans un contexte qui y est propice, la démarche de Vincent Bolloré prend elle aussi place dans un contexte qui favorise la course à l'accaparement des médias par une poignée de puissants ultra-riches. S'ils ne montrent pas tous les mêmes velléités idéologiques, le pouvoir qu'ils acquièrent ainsi fait reposer la liberté d'un des principaux contre-pouvoirs du pays, les médias, sur le bon vouloir de quelques individus. **Le cas de Bernard Arnault lui-même alimente cette inquiétude, comme on l'a vu récemment avec la crainte des journalistes des magazines Challenge, Sciences et Avenir et La Recherche face à son souhait (désormais acté (57)) de reprendre le titre tout en refusant d'en respecter la charte éditoriale interne, qui en fixe la ligne éditoriale et garantit son indépendance.** Les sociétés de journalistes du groupe ont même dénoncé, vraisemblablement sans succès, "une forme de brutalisation" des négociations ainsi qu'une "volonté de reprise en main idéologique". Un journaliste a même parlé de "bollorisation" du milliardaire, en référence à Vincent Bolloré (58). Depuis l'annonce de l'achat, ces inquiétudes ont été réaffirmées dans un communiqué commun des trois sociétés de journalistes concernées (59), et la justice saisie par l'ONG Reporters sans frontières et plusieurs syndicats de journalistes (60).

Difficile donc de ne pas s'inquiéter en observant d'autres milliardaires suivre la tendance à la multi-acquisition de médias. Après avoir hérité de la CMA CGM et fait des superprofits records durant la pandémie de Covid-19, **le milliardaire Rodolphe Saadé s'est lui aussi lancé dans une vaste opération d'acquisition de médias. En quelques années à peine, il a notamment mis la main sur La Provence (2022), La Tribune (2023), BFMTV et RMC (via Altice Media en 2024) et il y a quelques mois encore le média vidéo "Brut".** Sans parler de sa participation au rachat de l'école de journalisme de l'ESJ Paris -aux côtés notamment de Bernard Arnault et Vincent Bolloré (61). Rodolphe Saadé affirme vouloir préserver l'indépendance de ces médias (62), et d'aucuns peuvent considérer ses acquisitions comme une sorte de contre-offensive face aux idées d'extrême droite véhiculées par l'empire médiatique croissant d'un Vincent Bolloré. La concentration des médias aux mains de quelques milliardaires semble ainsi se muer en bataille bloc contre bloc. Les déclarations du milliardaire en faveur du pluralisme et de l'indépendance des médias n'ont néanmoins pas empêché des journalistes de faire récemment état de soupçons d'interventionnisme au sein des rédactions (63). Il y a deux ans déjà des motions de défiances et grèves avaient eu lieu à La Provence et La Tribune suite à la mise à pieds jugée abusive d'un directeur de rédaction, qui ont abouti à l'annonce de la mise en place d'une charte "d'indépendance éditoriale et de déontologie"

(64). Si le milliardaire se veut rassurant, il reste que le nombre et la variété de médias acquis (presse papier, télévision, radio, numérique et même école de formation) alerte sur **la tendance d'une poignée de milliardaires à concentrer entre leurs mains et leur pouvoir une part croissante de ces outils d'information et de contre-pouvoir démocratique que constituent nos médias.**

Des empires au service de l'extrême droite : les cas Bolloré et Stérin. Cet accaparement des médias par des ultra-riches ne se limite donc pas à un projet économique sans conséquences. Il se traduit, directement ou non, par du pouvoir d'influence politique. Or, parmi ces ultra-riches certains montrent bien et parfois même assument leur volonté de mettre ce pouvoir non seulement au service de leurs intérêts économiques, promouvant largement un agenda anti fiscal, mais également au service de l'extrême droite, ce qui contribue à mettre en danger notre République et notre démocratie. Ainsi, **si Vincent Bolloré n'exerce pas son pouvoir en faisant du chantage à l'évasion fiscale comme un Bernard Arnault, sa fortune (pourtant dix fois moins élevée que celle du patron de LVMH) lui donne en revanche la possibilité de l'exercer plus indirectement, en finançant et influençant des médias majeurs comme CNews, Europe 1 ou le Journal du dimanche.** Si ce n'est pas le cas pour le moment de toutes les entreprises sur lesquelles il a mis la main, il est désormais reconnu de tous que certains de ces titres diffusent régulièrement des points de vue conservateurs, identitaires et posant des problèmes de déontologie journalistique, et ce depuis leur acquisition par Vincent Bolloré. Un constat particulièrement frappant dans le cas de CNews comme le montrent les régulières sanctions prononcées par l'Arcom et par le Conseil d'État contre la chaîne, pour des raisons de déontologie et de désinformation.

Cette même logique d'influence pernicieuse semble d'ores et déjà commencer à se répercuter dans les autres secteurs culturels auxquels il s'est attaqué, comme celui de l'édition. Si son rachat des éditions Fayard avait inquiété, c'est ensuite le choix de publier pour la première fois dans l'histoire des grandes maisons d'édition un ouvrage signé par un responsable de parti d'extrême droite qui avait provoqué l'émotion des salariés en 2024 (65).

Depuis, le temps a donné raison à cette crainte, puisqu'un an plus tard deux autres ouvrages similaires ont déjà été publiés (signés par le dirigeant du parti Reconquête, et celui du Rassemblement National). A peine sortis, des observateurs et des témoignages des vendeurs des boutiques Relay ont fait état de consignes qui viseraient à mettre ces ouvrages en avant dans les rayons –un usage bien politique et très inquiétant de cette maîtrise de la chaîne de production et de diffusion acquise par Vincent Bolloré (66).

Parallèlement dans cette même temporalité, c'est **un autre ultra-riche bien moins connu du grand public qui a fait parler de lui : Pierre-Edouard Stérin.** Comme l'a montré l'enquête menée par le journal L'Humanité en 2023, sous couvert de philanthropie, cet exilé fiscal se sert de sa fortune comme levier idéologique pour mettre en place un plan stratégique politique ; c'est le **Projet Periclès (acronyme pour Patriotes / Enracinés / Résistants / Identitaires / Chrétiens / Libéraux / Européens / Souverainistes).** L'objectif assumé étant de **professionnaliser et installer durablement l'extrême droite au pouvoir, à travers une "union des droites" qui irait des partisans d'Emmanuel Macron à ceux d'Eric Zemmour, via la création et le financement d'écoles, think tanks, associations qui maillent le territoire, baromètres, formations politiques et autres médias d'influence (67).** En fin d'année il s'est également offert avec deux autres actionnaires l'hebdomadaire d'extrême droite "Valeurs Actuelles" avec l'objectif de le développer, après avoir échoué à obtenir "Marianne" et "La Croix" face à la mobilisation de leurs rédactions (68). Moins connu et encore sous-estimé, cet ultra-riche se construit une influence diffuse mais massive, au projet politique qui menace lui aussi les fondements de notre République et de son système démocratique de plus en plus fragilisé. Dans ce contexte de concentration croissante des médias aux mains de quelques-uns, et de favorisation de l'extrême droite, la préservation et la défense des contre-pouvoirs médiatiques et culturels est essentielle. Alors que les médias du service

public sont devenus une cible récurrente de certains de leurs concurrents de l'empire Bolloré, de nombreux médias indépendants alertent quant à eux sur leurs difficultés financières, dans un contexte d'austérité, d'inflation et de crise sociale qui compliquent nécessairement la survie de médias reposant sur la volonté et les moyens de leurs consommateurs, en l'absence de possibilité de financements à la hauteur de leurs besoins. **Ils sont également nombreux à dénoncer ce qu'ils appellent parfois des "procès-bailions" qui leurs sont faits sous prétexte de diffamation, qui peuvent se révéler très coûteux et contribuent à pressuriser les journalistes indépendants, même lorsque les démarches n'aboutissent pas. C'est par exemple le cas récemment du média StreetPress qui dénombre son treizième procès de ce type, dont 10 seraient liés à l'extrême droite (69).**

Recommandations

Réduire les inégalités économiques

- ⌚ Redistribuer les richesses en taxant mieux les ultra-riches et les grandes entreprises : voir les 19 recommandations de notre Manifeste fiscal juste, vert et féministe
- ⌚ Lutter contre la pauvreté notamment en priorisant l'investissement dans les services publics, la protection sociale et l'augmentation des minimas sociaux Réduire la concentration des médias et ses conséquences
- ⌚ Limiter la concentration de la propriété dans les médias en révisant et abaissant les seuils de concentration pour empêcher les situations d'oligopole.
- ⌚ Démocratiser la gouvernance des médias en intégrant les journalistes aux instances de décision avec des droits de vote
- ⌚ Protéger l'investissement journalistique en imposant une part minimale des salaires dans les coûts et réinvestir une part des bénéfices dans le journalisme.
- ⌚ Créer un statut juridique des rédactions afin de garantir l'indépendance éditoriale via un cadre légal, inspiré des chartes existantes.
- ⌚ Sanctionner les ingérences éditoriales via la création d'un délit de trafic d'influence pour punir les pressions des propriétaires et dirigeants.
- ⌚ Développer un financement citoyen en encourageant et soutenant des modèles où journalistes et lecteurs sont actionnaires.
- ⌚ Renforcer la transparence des médias rendant obligatoire la publication des actionnaires >5 %, des dirigeants et de leurs liens d'intérêts.
- ⌚ Renforcer la régulation des médias en donnant plus de pouvoirs aux autorités de contrôle ou en créant un Conseil National des Médias

Notes :

1 Voir note méthodologique

2 Insee, France, portrait social : édition 2025. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 18 novembre 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612538?sommaire=8612596>

3 Insee, France, portrait social : édition 2025. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 18 novembre 2025,

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8672665#onglet-2>

4 La Banque Postale, « Patrimoine financier des ménages : un accroissement des inégalités depuis 2009 », Rebond, 27 octobre 2025,

<https://www.labanquepostale.com/newsroom-publications/etudes/etudes-economiques/rebond/2025/rebond-27-oct.html>

5 Eric Albert, « Ces ultrariches qui aspirent une part croissante de la richesse mondiale », Le Monde, 9 décembre 2025, https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/12/09/ces-ultrariches-qui-aspirent-une-part-croissante-de-la-richesse-mondiale_6656576_3234.html

6 Voir note méthodologique

7 Vincent Beaufigli, “Le classement des fortunes, un indice de réussite”, Challenges, 10 juillet 2025, https://www.challenges.fr/idees/le-classement-des-fortunes-un-indice-de-reussite_615795

8 Food and Agriculture Organization of the United Nations ; <https://www.fao.org/faostat/>

9 Insee, France, portrait social : édition 2025. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 18 novembre 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612596>

10 Vincent Beaufigli, op. cit.

11 Insee, France, portrait social : édition 2025. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 18 novembre 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612540?sommaire=8612596> ; ce chiffre diffère de celui, plus connu, de 9,8 millions car il inclut les habitants de territoires d’outre-mer et les personnes sans-abri.

12 Insee, « En 2024, fort ralentissement des prix à la consommation en moyenne annuelle », Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 15 janvier 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8330913>

13 Banque de France, Projections macroéconomiques – décembre 2025, 19 décembre 2025, <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-decembre-2025>

14 Insee, France, portrait social : édition 2025. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 18 novembre 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612540?sommaire=8612596>

15 Voir note méthodologique

16 Dounia Dimou, « Précarité : près d’un étudiant sur cinq a recours à l’aide alimentaire », Le Monde, 17 octobre 2024, https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/10/17/precarite-pres-d-un-etudiant-sur-cinq-a-recours-a-l-aide-alimentaire-souligne-un-rapport_6353999_3224.html

17 Insee, France, portrait social : édition 2025. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 18 novembre 2025, Figure 2, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612568?sommaire=8612596#tableau-figure218> Ibid.

19 Fondation pour le logement des défavorisés, Rapport sur l’état du mal-logement en France 2025, janvier 2025, <https://www.fondationpourlelogement.fr/reml-2025/>

20 Secours catholique, État de la pauvreté en France 2025, 7 novembre 2025, <https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/etat-de-la-pauvrete-en-france-2025>

21 Insee, « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 11 juillet 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395>

22 Voir à ce sujet le « Focus France 2025 » : Oxfam France, « L’art de prendre sans entreprendre » - Focus France, 20 janvier 2025, <https://www.oxfamfrance.org/rapports/lart-de-prendre-sans-entreprendre/>

23 Insee, « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 11 juillet 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395>

24 Insee, « Les montants de patrimoine détenus par les ménages en 2024 », Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 9 décembre 2025, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8672665#onglet-2>

25 Insee, France, portrait social : édition 2025. Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 18 novembre 2025,

26 Voir à ce sujet notre rapport sur la taxation des super-héritages : Oxfam France, “Super-héritages : le jackpot fiscal des ultra-riches”, 17 septembre 2024, <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/super-heritages-le-jackpot-fiscal-des-ultra-riches/>

27 Clément Dherbécourt, Gabrielle Fack, Camille Landais et Stefanie Stantcheva, Repenser l’héritage, Note du Conseil d’analyse économique, 21 décembre 2021, <https://cae-eco.fr/repenser-lheritage>

28 Insee, « Les revenus et le patrimoine des ménages - Edition 2024 », Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 10 novembre 2024 ;

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7941439?sommaire=7941491>

29 Insee, « Les montants de patrimoine détenus par les ménages en 2024 », Paris : Institut national de la statistique et des études économiques, 9 décembre 2025,

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8672665#onglet-2>

30 Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital, Troisième rapport : Réforme de la fiscalité du capital, France Stratégie, 14 octobre 2021,

https://www.strategie-plan.gouv.fr/files/files/Publications/2021/1014_Reforme_de_la_fiscalite_du_capital/fs-2021-troisieme_rapport-fiscalite_du_capital-octobre.pdf

31 Institut des politiques publiques (IPP), Quels impôts les milliardaires paient-ils ?, Note IPP n° 92, 6 juin 2023, <https://www.ipp.eu/actualites/quels-impots-les-milliardaires-paient-ils/>

32 Voir à ce sujet notre rapport sur la taxation des super-héritages : Oxfam France, “Super-héritages : le jackpot fiscal des ultra-riches”, 17 septembre 2024, <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/super-heritages-le-jackpot-fiscal-des-ultra-riches/>

33 Lucie Oriol, « Héritage et succession, l'autre sujet explosif qui s'invite dans les débats sur le budget », Huffington Post, 20 octobre 2025,

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/heritage-et-succession-l-autre-sujet-explosif-qui-s-invite-dans-les-debats-sur-le-budget_256187.html

34 Le Figaro, « Le truc qui tombe du ciel, ça suffit : Yaël Braun-Pivet appelle de nouveau à taxer davantage les héritages », Le Figaro, 16 octobre 2025, <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/le-truc-qui-tombe-du-ciel-ca-suffit-yael-braun-pivet-appelle-de-nouveau-a-taxer-davantage-les-heritages-20251016>

35 Gabriel Zucman, A Blueprint for a Coordinated Minimum Effective Taxation Standard for Ultra-High-Net-Worth Individuals, Rapport pour la présidence brésilienne du G20, 25 juin 2024,

<https://gabriel-zucman.eu/files/report-g20.pdf>

36 Olivier Blanchard, Jean Pisani-Ferry et Gabriel Zucman, « Nous partageons le constat qu'un impôt plancher sur les grandes fortunes est le plus efficace face à l'inégalité fiscale », Le Monde, 11 juin 2025, https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/06/11/olivier-blanchard-jean-pisani-ferry-et-gabriel-zucman-nous-partageons-le-constat-qu-un-impot-plancher-sur-les-grandes-fortunes-est-le-plus-efficace-face-a-l-inegalite-fiscale_6612129_3232.html

37 « Avec l'impôt sur les ultrariches, la France peut montrer la voie au reste du monde : le plaidoyer de sept Prix Nobel d'économie pour la taxe Zucman », Le Monde, 7 juillet 2025,

https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/07/07/avec-l-impot-sur-les-ultrariches-la-france-peut-montrer-la-voie-au-reste-du-monde-le-plaidoyer-de-sept-prix-nobel-d-economie-pour-la-taxe-zucman_6619619_3232.html

38 Ifop, « Le soutien des Français à différentes mesures portées par la gauche », 17 septembre 2025, <https://www.ifop.com/article/le-soutien-des-francais-a-differentes-mesures-portees-par-la-gauche/>

39 Marion Dupont, “Le « backlash » ou le retour de bâton conservateur”, Le Monde, 21 septembre 2022,

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/09/21/le-backlash-ou-le-retour-de-baton-conservateur_6142513_3232.html

40 Voir page suivante

41 Anne Michel, « L'offensive maladroite du Medef pour pilonner la taxe Zucman », Les décodeurs – Le Monde, 2 octobre 2025, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/10/02/l-offensive-maladroite-du-medef-pour-pilonner-la-taxe-zucman_6644126_4355770.html

42 BFM TV, « “Moi, je ne sais pas danser la Zucmania” : le patron du Medef annonce “un énorme meeting” pour protester contre des “théories dangereuses pour les entreprises” », 23 septembre 2025,

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/une-reponse-au-bloquons-tout-du-18-septembre-le-patronat-annonce-un-enorme-meeting-pour-protester-contre-des-theories-dangereuses-pour-les-entreprises_AD-202509230461.html

43 Sud Ouest, « Le président de l'U2P critique le Medef et sa défense du monde de la finance face à celui du travail », 1^{er} octobre 2025, <https://www.sudouest.fr/economie/le-president-de-l-u2p->

[critique-le-medef-et-sa-defense-du-monde-de-la-finance-face-a-celui-du-travail-26155834.php?csnt=19b98033e6b](https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/01/31/la-fronde-inedite-des-grands-patrons-contre-les-taxes-et-les-normes_6524591_3234.html)

44 Leïla de Comarmond, « Meeting du 13 octobre : après l’U2P, la CPME décline l’invitation du Medef », Les Echos, 30 septembre 2025, <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/meeting-du-13-octobre-apres-lu2p-la-cpme-decline-linvitation-du-medef-2189340>

45 Le Monde, « Bernard Arnault qualifie Gabriel Zucman de ‘militant d’extrême gauche’ qui cherche à ‘mettre à terre l’économie française’ », 20 septembre 2025, https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/09/20/bernard-arnault-qualifie-gabriel-zucman-de-militant-d-extreme-gauche-qui-cherche-a-mettre-a-terre-l-economie-francaise_6642040_823448.html

46 Jean-Michel Bezat (avec Guy Dutheil, Sophie Fay, Juliette Garnier et Adrien Pécout), « La colère désinhibée des PDG du CAC40 contre les taxes et les “contraintes” », Le Monde, 31 janvier 2025, https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/01/31/la-fronde-inedite-des-grands-patrons-contre-les-taxes-et-les-normes_6524591_3234.html

47 Ibid.

48 Léa Prati et Manon Romain, « Gouvernement Bayrou : plus de la moitié des ministres sont millionnaires, selon leur déclaration de patrimoine », Les décodeurs – Le Monde, 12 juin 2025, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/06/12/gouvernement-bayrou-plus-de-la-moitie-des-ministres-sont-millionnaires-selon-leur-declaration-de-patrimoine_6612468_4355770.html

49 Juliette Garnier, « Bernard Arnault aux premières loges de l’investiture de Donald Trump », Économie, janvier 2025, https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/01/20/bernard-arnault-aux-premieres-loges-de-l-investiture-de-donald-trump_6507542_3234.html

50 Tom Demars-Granja, « Bernard Arnault aux premières loges de l’investiture de Donald Trump », Économie, L’Humanité, 20 janvier 2025, <https://www.humanite.fr/monde/bernard-arnault/donald-trump-recoit-de-nouveau-son-tres-bon-ami-bernard-arnault-plus-que-jamais-dans-son-role-doligarque>

51 Le Figaro Vidéo, « C’est un peu la douche froide : Bernard Arnault fustige la hausse prévue des impôts sur les entreprises françaises », 29 janvier 2025, <https://video.lefigaro.fr/figaro/cest-un-peu-la-douche-froide-bernard-arnault-fustige-la-hausse-prevue-des-impots-sur-les-entreprises-francaises-20250129>

52 Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), « Baromètre des prélèvements fiscaux et sociaux en France – Troisième édition 2025 », Cour des comptes, 27 novembre 2025, <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/barometre-des-prelevements-fiscaux-et-sociaux-en-france-troisieme-edition-2025>

53 Tristan Gaudiaut, « À qui appartiennent les chaînes de télévision françaises ? » Statista Daily Data, 19 juin 2024, <https://fr.statista.com/infographie/32468/groupe-proprietaires-des-chaines-television-france-et-aperçu-des-parts-audience/>

54 Voir à ce sujet le « Focus France 2025 » : Oxfam France, « L’art de prendre sans entreprendre » - Focus France, 20 janvier 2025, <https://www.oxfamfrance.org/rapports/lart-de-prendre-sans-entreprendre/>

55 Ibid.

56 Ibid.

57 Libération, « LVMH et Bernard Arnault rachètent les magazines Challenges, Sciences et Avenir et La Recherche », 30 décembre 2025, https://www.liberation.fr/economie/medias/lvmh-et-bernard-arnault-rachetent-les-magazines-challenges-sciences-et-avenir-et-la-recherche-20251230_BZMU66ACERF6HEQ5KWLGJCKUGQ/

58 Adrien Franque, « Bernard Arnault se bollarise à fond à Challenges, une cession à LVMH sur fond de tensions autour de l’indépendance du titre », Libération, 29 octobre 2025, https://www.liberation.fr/economie/medias/bernard-arnault-se-bollarise-a-fond-a-challenges-une-cession-a-lvmh-sur-fond-de-tensions-autour-de-lindependance-du-titre-20251029_OLMZF3KDP5CMTAR4RIHYOR553A/

- 59 Libération, « LVMH et Bernard Arnault rachètent les magazines Challenges, Sciences et Avenir et La Recherche », 30 décembre 2025, https://www.liberation.fr/economie/medias/lvmh-et-bernard-arnault-rachetent-les-magazines-challenges-sciences-et-avenir-et-la-recherche-20251230_BZMU66ACERF6HEQ5KWLGJCKUGQ/
- 60 RSF, « Rachat de Challenges par LVMH : double offensive de RSF et des syndicats pour faire respecter le pluralisme », 18 décembre 2025, <https://rsf.org/fr/rachat-de-challenges-par-lvmh-double-offensive-de-rsf-et-des-syndicats-pour-faire-respecter-le>
- 61 Isabelle Chaperon et Aude Dassonville, « L'ESJ Paris reprise par Bolloré, Arnault et d'autres propriétaires de médias », Le Monde, 15 novembre 2024, https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/11/15/l-esj-paris-reprise-par-bollore-arnault-et-d-autres-proprietaires-de-medias_6396063_3234.html
- 62 Libération, « Le milliardaire Rodolphe Saadé assure «ne pas s'immiscer dans la ligne éditoriale» de ses médias », 17 septembre 2025, https://www.liberation.fr/economie/medias/le-milliardaire-rodolphe-saade-assure-ne-pas-simmiscer-dans-la-ligne-editoriale-de-ses-medias-20250917_3YFHOOEPYRFENELXLFNEO6GUCU/
- 63 Yunes Abzouz, « « Ultrariches » : le milliardaire Rodolphe Saadé soupçonné d'interventionnisme à «La Tribune » », Médiapart, 19 septembre 2025, <https://www.mediapart.fr/journal/culture-et-idees/190925/ultrariches-le-milliardaire-rodolphe-saade-soupconne-d-interventionnisme-la-tribune>
- 64 Richard Sénéjoux, « Rodolphe Saadé, une vision très personnelle de la liberté de la presse », Télérama, 25 mars 2024, <https://www.telerama.fr/debats-reportages/rodolphe-saade-une-vision-tres-personnelle-de-la-liberte-de-la-presse-7019827.php>
- 65 Tristan Berteloot et Simon Blin, « «On vit un moment funeste» : chez Fayard, le livre de Bardella ou la bollorisation à marche forcée d'un pilier de l'édition », 16 octobre 2024, https://www.liberation.fr/economie/medias/derriere-le-premier-livre-de-jordan-bardella-ce-que-je-cherche-chez-fayard-la-machine-bolloré-en-action-20241016_OWDNWPIUKZENXE3T2WOEG4NOLQ/
- 66 Enzo Chesi, « Comment les magasins Relay se muent en vitrine de l'extrême droite », Arrêt sur images, 5 août 2025, <https://www.arretsurimages.net/articles/comment-les-magasins-relay-se-muent-en-vitrine-de-lextreme-droite>
- 67 Thomas Lemahieu, «Projet Périclès : le document qui dit tout du plan de Pierre-Édouard Stérin pour installer le RN au pouvoir», L'Humanité, 19 juillet 2024, <https://www.humanite.fr/politique/bien-commun/projet-pericles-le-document-qui-dit-tout-du-plan-d-e-pierre-edouard-sterin-pour-installer-le-rn-au-pouvoir>
- 68 Caroline Constant, «Pierre -Édouard Stérin entre au capital de Valeurs Actuelles et place déjà ses gens de confiance», L'Humanité, 3 décembre 2025, <https://www.humanite.fr/medias/extreme-droite/pierre-edouard-sterin-entre-au-capital-de-valeurs-actuelles-et-place-deja-ses-gens-de-confiance>
- 69 Mathieu Molard, "StreetPress a maintenant 13 procès sur le dos », Street Press, 11 décembre 2025, <https://www.streetpress.com/sujet/1765448364-streetpress-treize-proces-sur-dos-proceduresbaillons-extremedroite-justice>